



REUNION DES CORRESPONDANTS DU 05 MARS 2019

GROUPE CREDIT AGRICOLE SA

Pour la CGT : Cédric MOUTIER (LCL)

Pour la Direction : François SOUDRY (Directeur Politiques Sociales), Pierre KOELSCH (Responsable des Relations Sociales).

Point sur la négociation de l'Accord Cadre International

Ouverture de la négociation d'un Accord Cadre International avec UNI Finance.

4 rencontres de négociations programmées (6 février 2019, 26 février 2019, 12 mars 2019 et 29 mars 2019) et une date de relecture du projet final d'accord (30 avril 2019).

Périmètre de l'Accord: les entités de Casa, donc hors entités couvertes par la Convention Collective des Caisses Régionales.

Echanges sur les négociations 2019 (IPH, GPEC)

Accords Parcours Syndicaux signés, à date, par la CFDT et CFE-CGC. Ces accords sont ouverts à la signature jusqu'au 8 mars 2019.

GPEC : Obligation triennale. Lancement en juin 2019 du processus, négociation à compter de septembre 2019.

Selon la Direction, la 1ère étape de cette négociation consiste à ce que les OS définissent ce qu'elles veulent y voir figurer...La CFTC et CFE-CGC sont opposés à la remise en œuvre d'ateliers préalables à cette négociation.

Pour la Direction, un autre sujet doit être évoqué: La pertinence d'un Observatoire des Métiers en complément du Comité GPEC...(cela en dit long sur leurs intentions !)

La CFE-CGC propose de mettre en place une conférence pour partager le bilan de l'accord passé en compagnie des DRH des entités et d'échanger sur les enjeux du futur accord. La CGT rappelle que ce principe ne peut être pertinent que si les échanges sont loyaux. Hors l'expérience passée de la Conférence Sociale de février 2017 montre que l'ensemble des DRH présents attestaient qu'il fallait mettre les moyens adaptés à l'enjeu du futur dialogue social dans les CSE... avant de négocier dans les entités sur la base du minimum légal... d'où réduction drastique des moyens un peu partout.

IPH : Début de la négociation à compter de septembre, avec en première réunion un partage des évolutions réglementaires sur le sujet.

La CFDT souhaite ouvrir une négociation sur une « mise à jour » de l'**accord de Concertation**, en vue d'obtenir des moyens pour les Instances Groupe.

La Direction n'y est pas fondamentalement opposée, mais :

- Le calendrier 2019 est déjà bien chargé, ,
- Et elle veut attendre la fin des cycles électoraux,

donc plutôt à compter de début 2020.

La CFDT appui sur le besoin de moyens pour fonctionner dans les instances transverses, du fait de la réduction des moyens dans les entités suite mise en place des CSE ! La CFDT oublierait elle être signataire de ces accords CSE réducteurs ? Pourquoi les avoir signés alors?...

Ordre du jour de la réunion du comité GPEC du mercredi 10 avril 2019

L'Ordre du jour sera :

1. Calendrier des rencontres 2019.
2. Rappel des travaux 2018.
3. Dispositifs de mobilités et plan de formation.

Résultats Sciences Po Promotion 2018

12 participants : 12 lauréats, dont 4 félicitations du jury.

Un pot de félicitations est organisé le mercredi 27 mars à 16h30, en présence de Mme Chrétien.

L'invitation officielle sera transmise aux lauréats d'ici quelques jours.

Philosophie du Dialogue Social insufflé par le Groupe VS le dialogue social appliqué chez LCL

Après avoir rappelé les propos de la DRH Groupe sur

- Un Dialogue Social dynamique et constructif,
- La mise en place d'un dialogue social rénové au travers des CSE,
- La volonté de créer des vocations de relève des IRP au fil des ans,

La CGT a interpellé la Direction du Groupe sur le Dialogue Sociale « tendu » et irrespectueux du fait la DRH de LC, prenant en exemple:

- ✚ Les conditions de négociation du CSE et l'immobilisme de la DRH sur ce sujet,
- ✚ La pseudo négociation des PAP, avec volonté d'aller vers la Dirrecte.
- ✚ Les conditions de la dernière réunion du CEE de LCL où la Direction a contraint les OS à rester jusqu'à épuisement de l'ODJ, soit au delà de 20h, tout en refusant d'accorder les nuitées d'hôtels aux non-franciliens; les obligeant à quitter la séance par anticipation en fin de journée (les franciliens restants seuls en séances)...

La CGT a exhorté les représentants de la Direction du Groupe à s'emparer de ce sujet, et d'engager la DRH de LCL à revoir sa méthode tant sur le fonds que sur la forme, en vue de créer les conditions d'un Dialogue Social plus « apaisé ».

La CGT incite vivement la Direction du Groupe à « huiler la machine », faute de quoi elle s'expose à voir au sein de LCL des « Gilets Jaunes IRP ».

FO, la CFE-CGC et la CFTC se joignent aux propos de la CGT.

La CFDT partage plus timidement et mollement les remarques de la CGT (faudrait-il ne pas froisser la Direction ?...)

Résultats du Groupe Casa et des entités

Question formulée par FO au regard de la lettre intersyndicale à Mr BRASSAC relatif à la Prime Macron, la problématique du pouvoir d'achat des salariés et l'absence de mesures collectives dans les entités.

La CGT et CFE-CGC se joignent aux propos, rappelant que l'attente de reconnaissance des salariés au travers de Mesures Collectives est massive. Les salariés sont dans l'expectative d'une répartition plus équitable des résultats.

Les OS demandent collectivement que ce sujet soit remonté auprès des Dirigeants du Groupe.

Mise en œuvre dans le Groupe de l'Index de l'égalité salariale entre les femmes et les hommes

UES Casa : 84

CACIB : 84

Amundi : 81

CA-CF : 93

CA-LF : 92

CAAS : 87

Pacifica : 79

CACEIS : 89

LCL : 77

Après avoir rappelé que le Seuil minimum doit être de 75 pts, la Direction précise que ces index feront l'objet d'informations/présentations aux OS (sans en préciser la forme...).

La CFTC précise que pour CA-LF, le sujet est bien embarqué et depuis un moment déjà (d'où le score haut) via une enveloppe égalité F/H de 500 k€ pour un peu plus de 1000 salariés, soit bien au delà des enveloppes des autres entités sur ce point. La CFTC interroge la Direction sur une volonté Groupe de convergence de ces index, ce qui posera directement la problématique des moyens alloués par entités.

Pour la Direction, il n'y a pas de convergences chiffrées ambitionnée au niveau Groupe, seulement un regard sur les « critères » à améliorer. Elle précise toutefois que pour embarquer pleinement le sujet, les entités devront porter un regard plus fin sur les enveloppes à envisager pour les années à venir.

Questions diverses/point divers

PMT Groupe 2019: Présentation aux analystes, institutionnels et marchés le 6 juin 2019.

Prochaine réunion des Correspondants Groupe le mardi 02 avril 2019